

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE L'ESCARENE Séance du jeudi 26 juin 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-six juin, à dix-neuf heures trente, le Conseil municipal, légalement convoqué le dix-neuf juin deux mille vingt-cinq, s'est réuni au siège de la mairie de L'Escarène, sous la présidence du docteur Pierre Donadey, maire.

Etaient présents : DONADEY Pierre, BARRIOS-BRETON Marie-Thérèse, VALLAURI Jean-Claude, DUQUESNE Céline, SABLAYROLLES Rolande, ARIS Georges, NITART France, ROMERO Muriel, LUPOTTO Gérard, DUPONT Martine, SOUMATI Marie-Christine, LACOUT Philippe, SIMON Raphael,

Absents représentés : SALTON Gérard représenté par DUQUESNE Céline, ZIZZO François représenté par VALLAURI Jean-Claude, BRACCO Patrice représenté par VALLAURI Jean-Claude, VRIGNON Bertrand représenté par NITART France, ANTHOINE-SAVARY Kathia représentée par DONADEY Pierre, CHIBANI Franck représenté par ARIS Georges, DORDE Maéva représentée par SOUMATI Marie-Christine,

Absents excusés : DOTTAIN Laurence, BEUGNIET Pierre.

Madame Rolande Sablayrolles a été nommée secrétaire de séance

Délibération n°: 25 06 26

Objet :

Approbation du projet de résidence seniors "Professeur Louis Barraya" et dénomination de la résidence

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les dispositions relatives aux compétences communales en matière de logement et d'aménagement du territoire,

Vu le projet de création d'une résidence seniors située au cœur du village de L'Escarène, comportant huit logements adaptés (type T1, accessibles PMR, avec ascenseur),

Vu la note explicative jointe exposant les objectifs, l'intérêt général et les retombées positives de ce projet pour la commune,

Considérant que ce projet répond aux enjeux du vieillissement de la population, favorise le lien social et familial, soutient la cohésion intergénérationnelle, et contribue à la revitalisation du centre-bourg,

Considérant que la dénomination proposée "Résidence Professeur Louis Barraya" rend hommage à une personnalité locale d'exception, chirurgien de renommée internationale, originaire de L'Escarène, reconnu pour ses compétences professionnelles, ses qualités humaines et son engagement au service des autres,

En accord avec la famille de Monsieur Louis Barraya,

Transmis à la Préfecture le : Date visa
Affiché le : 07/07/2025

AR Prefecture

p. 1

006-210600573-20250626-250626-DE
Reçu le 04/07/2025
Publié le 04/07/2025

LE CONSEIL MUNICIPAL

Oui l'exposé de monsieur le Maire, et après en avoir délibéré

-Approuve le projet de réalisation d'une résidence seniors de huit logements adaptés en centre-bourg, conformément à la note explicative annexée à la présente délibération.

-Décide de nommer cette résidence « Résidence Professeur Louis Barraya », en hommage à la figure éminente que fut Monsieur Louis Barraya, chirurgien natif de L'Escarène.

-Autorise Monsieur le Maire à signer tout document relatif à la mise en œuvre de ce projet.

Nombre de conseillers en exercice : 22

Nombre de présents : 13

Nombre de votants : 20

Pour : DONADEY Pierre, BARRIOS-BRETON Marie-Thérèse, VALLAURI Jean-Claude, DUQUESNE Céline, SABLAYROLLES Rolande, ARIS Georges, NITART France, ROMERO Muriel, LUPOTTO Gérard, DUPONT Martine, SOUMATI Marie-Christine, LACOUT Philippe, SIMON Raphael, SALTON Gérard représenté par DUQUESNE Céline, ZIZZO François représenté par Vallauri Jean-Claude, BRACCO Patrice représenté par SABLAYROLLES Rolande, VRIGNON Bertrand représenté par NITART France, ANTHOINE-SAVARY Kathia représentée par DONADEY Pierre, CHIBANI Franck représenté par ARIS Georges, DORDE Maéva représentée par SOUMATI Marie-Christine,

Contre : /

Abstentions:/

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits, pour expédition conforme.

LA SECRÉTAIRE DE SÉANCE
Rolande SABLAYROLLES

LE MAIRE
Docteur Pierre DONADEY

